Aller vers les personnes en insécurité alimentaire

Des repères pour agir dans ma commune, dans mon quartier

Novembre 2022

Retour sur l'expérimentation menée à Bertincourt
dans le cadre du projet
«Territoire zéro précarité alimentaire: l'affaire de tous !»

Projet Alimentaire
de la Communauté de Communes du Sud-Artois

Sud-Artois Communauté de Communes

Projet Alimentaire Territorial — Reconnu par le ministère de l'Agriculture

Alimentation durable — Les réponses sont ICI !

L'exposé des motifs

Dans la Communauté de Communes du Sud-Artois, environ 2 500 personnes sont potentiellement concernées par une aide alimentaire, cela correspond à 10,6 % de la population qui vit sous ce seuil de pauvreté (revenus en dessous de 855 € mensuel - source INSEE). **Mais aujourd'hui, moins de 10 %* des personnes pauvres bénéficient d'une aide alimentaire.** Soit ces personnes éligibles ne perçoivent pas d'aide soit, pour une petite partie d'entre elles, elles perçoivent une aide mais nous ne le savons pas.
Un travail de repérage et une volonté d'aller vers les personnes n'accédant pas à l'aide alimentaire à laquelle elles ont droit, semblent une nécessité afin de **donner accès à tous à une alimentation de qualité.**

**Source : Extrait d'Etude du cabinet E2i, réalisée pour la CC Sud Artois en 2018*

Le Projet Alimentaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois

Pour une offre alimentaire locale, de qualité au service de la santé, de la solidarité, de l'emploi et de l'attractivité du territoire

Porté par véronique Thiébaut, vice-présidente en charge de la Transition écologique à la Communauté de Communes du Sud-Artois

https://www.cc-sudartois.fr/agir-local/alimentation-durable

Ce guide est à destination :

- ➔ des élus-es
- ➔ des agents des collectivités
- ➔ des bénévoles et animateurs d'associations

Sommaire

Présentation de l'expérimentation à Bertincourt pour « aller vers les invisibles » _____ p4

Présentation d'un « Carrefour des savoirs » _____ p5

La méthodologie expérimentée à Bertincourt _____ p6

Points d'attention et préconisations _____ p9

Des pistes d'actions _____ p10

Nos enseignements issus de l'expérimentation _____ p11

Annexes _____ p14

-Annexe 1 : Q- Sort simplifié sur la précarité alimentaire

-Annexe 2 : Comment des personnes aujourd'hui « invisibles » participent-elles à des actions collectives ou individuelles sur les thèmes de la prévention, de l'alimentation, de la santé ?

-Annexe 3 : exemple d'une fiche action : Organiser un atelier tout public

-Définitions

Remerciement, partenaires _____ p18

Présentation de l'expérimentation menée à Bertincourt pour « aller vers les invisibles »

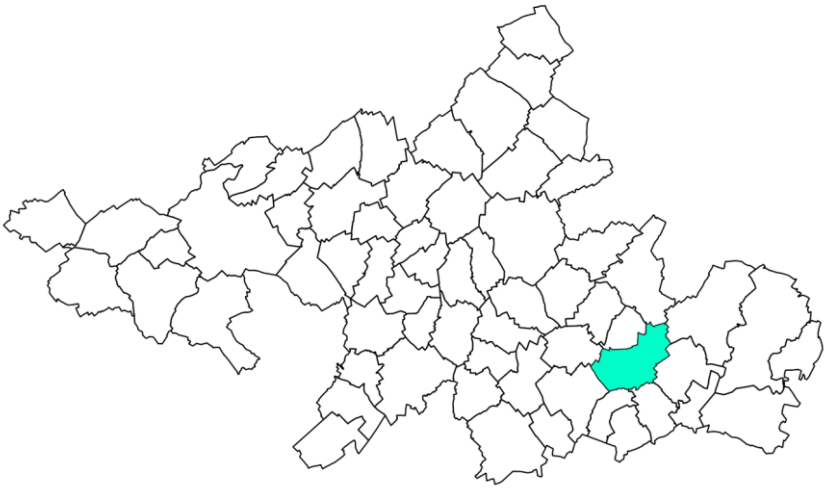

Monsieur Bronniart, maire de Bertincourt, a accepté que la commune soit un lieu d'expérimentation pour mieux connaître les réalités des personnes en insécurité alimentaire et mettre en valeur le potentiel local pour imaginer des solutions. Cette expérimentation a eu lieu d'avril à septembre 2022.

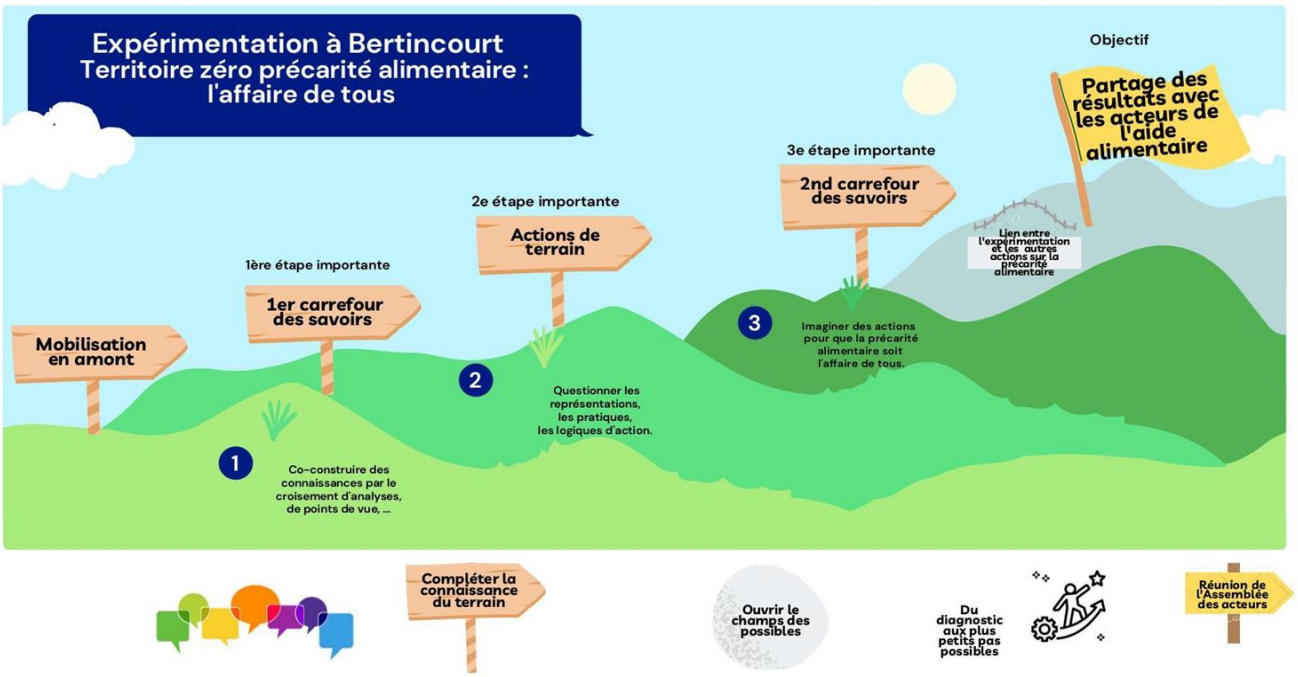

Présentation d'un « Carrefour des savoirs »

Une méthodologie participative basée sur les savoirs de chacun.

L'ambition est l'amélioration de la compréhension et de la connaissance mutuelles entre les professionnels, les élus et les personnes en situation de précarité, ainsi que la recherche et la formalisation de conditions permettant l'amélioration des pratiques.

Objectifs

- Apprendre à se connaître et à se comprendre, entre acteurs.
- Développer ou renforcer les compétences pour agir ensemble.
- Apprendre à faire place à l'autre et à son savoir spécifique.
- Questionner et faire évoluer les représentations, les pratiques, les logiques d'action.
- Co-construire des connaissances par le croisement des analyses, des raisonnements et des points de vue.
- Identifier les conditions pour améliorer concrètement l'intercompréhension et l'interaction dans les démarches participatives.

Méthodologie

- Pratique de l'équivalence : chacun a la même valeur et la même place dans le groupe.
- Travail interactif, avec un cadre et un processus pédagogiques garantis par les animateurs.
- Implication de chacun des acteurs.
- Alternance entre travail individuel et collectif en groupe de pairs (groupe de professionnels, groupe de personnes en situation de pauvreté, groupe d'élus), en groupes mixtes et en séances plénières.

La méthodologie mise en œuvre à Bertincourt

1/ Une étape préalable : la mobilisation en amont

Venir expliquer la démarche auprès d'un groupe rapproché (le maire, des élus de la commune en charge des questions sociales, le CCAS) permet de valider que la commune et ses élus-es sont volontaires et ont compris la démarche, son cadre, les objectifs et à quoi elle aboutira.

2/ Le premier Carrefour des savoirs

Sont invitées des personnes en lien avec les habitants : le maire, des élus de la commune, le CCAS, les Restos du cœur, des enseignants, des professionnels médicaux, des assistantes sociales, des responsables d'association, un responsable de cantine, ...
Cette première séquence a pour objectifs de:
- partager les savoirs sur la précarité alimentaire
- faire ressortir des problématiques locales ou générales
- identifier les causes de précarité (voir synthèse p7)

*Nota bene : il est judicieux **d'impliquer les personnes en situation de précarité**, si elles le souhaitent, en lien avec un acteur de la solidarité locale. Cela peut se faire lors d'un Carrefour des savoirs spécifique pour une parole plus libre sur ce qu'elles vivent et ressentent. A Bertincourt cela n'a pas pu se faire.

A Bertincourt, la disponibilité des travailleurs et des élus et bénévoles étant décalée, le premier Carrefour des savoirs s'est déroulé en **2 sessions**, organisées de la même façon pour les deux publics, qu'il s'agisse d'élus et de bénévoles ou de professionnels.

La méthodologie mise en œuvre à Bertincourt

Synthèse des causes de précarité identifiées lors du premier Carrefour des savoirs

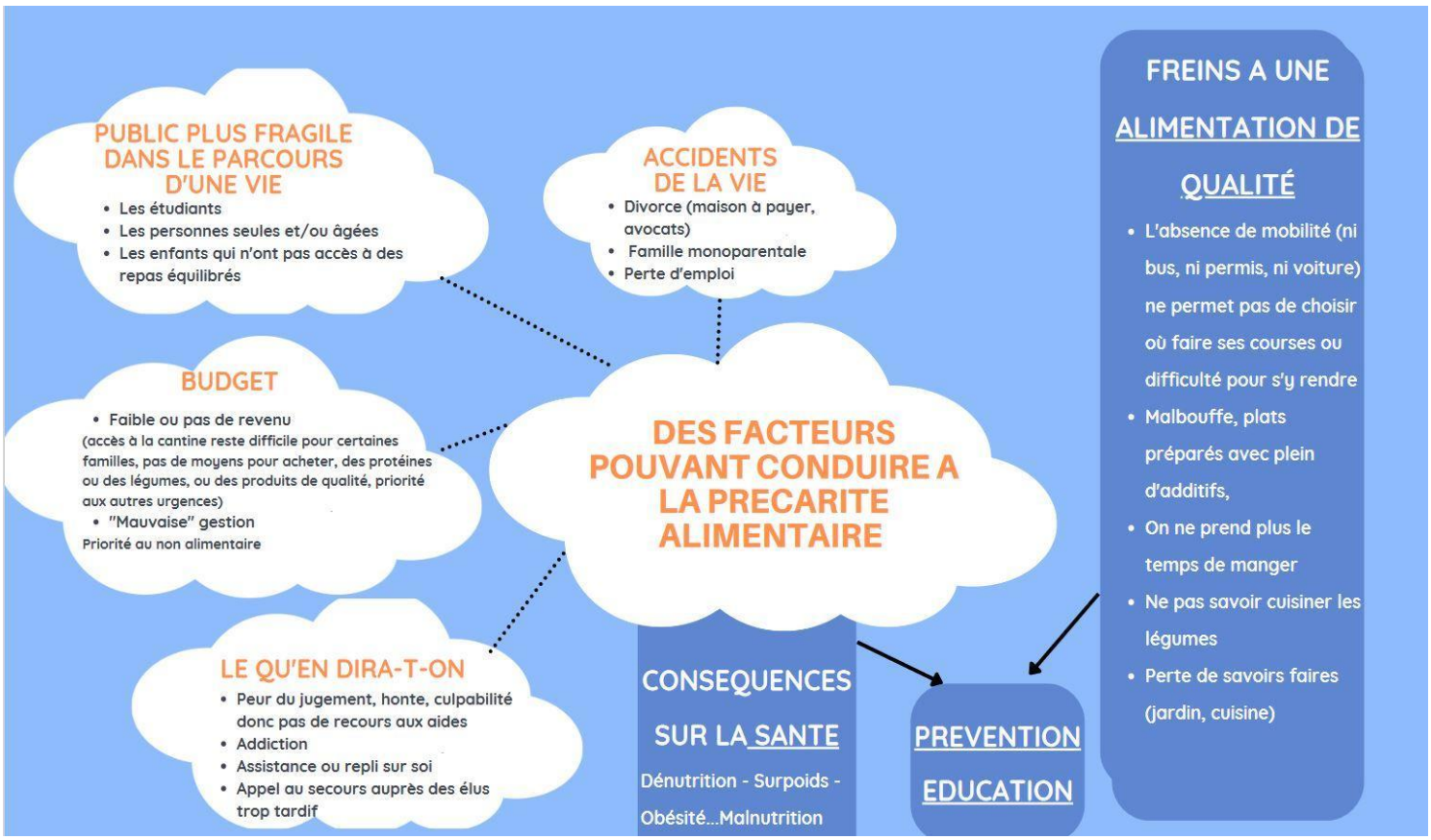

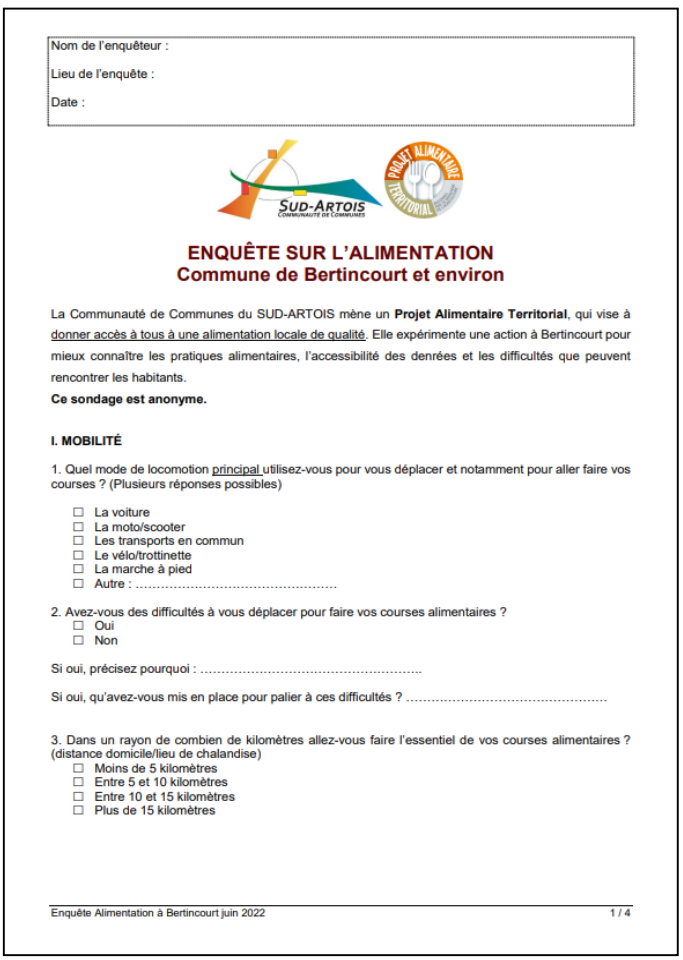

Nom de l'enquêteur :

Lieu de l'enquête :

Date :

ENQUÊTE SUR L'ALIMENTATION
Commune de Bertincourt et environ

La Communauté de Communes du SUD-ARTOIS mène un **Projet Alimentaire Territorial**, qui vise à donner accès à tous à une alimentation locale de qualité. Elle expérimente une action à Bertincourt pour mieux connaître les pratiques alimentaires, l'accessibilité des denrées et les difficultés que peuvent rencontrer les habitants.

Ce sondage est anonyme.

I. MOBILITÉ

1. Quel mode de locomotion principal utilisez-vous pour vous déplacer et notamment pour aller faire vos courses ? (Plusieurs réponses possibles)

- ☐ La voiture
- ☐ La moto/scooter
- ☐ Les transports en commun
- ☐ Le vélo/trottinette
- ☐ La marche à pied
- ☐ Autre : .....

2. Avez-vous des difficultés à vous déplacer pour faire vos courses alimentaires ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, précisez pourquoi : .....

Si oui, qu'avez-vous mis en place pour palier à ces difficultés ? .....

3. Dans un rayon de combien de kilomètres allez-vous faire l'essentiel de vos courses alimentaires ? (distance domicile/lieu de chalandise)

- ☐ Moins de 5 kilomètres
- ☐ Entre 5 et 10 kilomètres
- ☐ Entre 10 et 15 kilomètres
- ☐ Plus de 15 kilomètres

Enquête Alimentation à Bertincourt juin 2022 1 / 4

3/ L'expérimentation d'actions de terrain

A Bertincourt, les acteurs ont choisi de réaliser **une enquête de terrain** pour mieux connaître les pratiques alimentaires, l'accessibilité aux denrées et les difficultés que peuvent rencontrer les habitants.

Peuvent également être réalisés :
- une **recherche documentaire** : statistiques, données sur la réalité du territoire ;
- des **entretiens** semi-directifs avec des personnes ressources ;
- un **reportage photos** pour une cartographie des lieux en lien avec la thématique alimentaire ;
- des vidéos de **témoignages**.

La méthodologie mise en œuvre à Bertincourt

4/ Le second Carrefour des savoirs

Sont invitées **les mêmes personnes** qu'au premier Carrefour des savoirs et **toute personne volontaire supplémentaire**.

A Bertincourt, à l'occasion de ce deuxième Carrefour des savoirs, nous avons :

-**questionné et décalé notre regard** et nos attitudes sur la précarité,

-**enrichi le diagnostic** du premier Carrefour des savoirs,

-décrit **une mise en situation** d'« aller vers les invisibles »: en imaginant les étapes et les méthodes pour faire venir à une action collective (atelier, fête), des personnes dites "invisibles", habituellement difficiles à mobiliser.

5/ L'étape de restitution

Cette étape permet aux personnes ayant participé aux travaux de vérifier la véracité de leurs propos, le fruit de leurs réflexions. C'est une nouvelle occasion de **faire se croiser et échanger les personnes issues de milieux professionnels et sociaux très variés** et de valoriser leur engagement et leurs actions.

Points d'attention et préconisations

✓ **Lever les préjugés envers les pauvres** pour porter un regard positif inconditionnel envers les personnes accompagnées.

"97% des français ont au moins un préjugé sur les pauvres."

"21% des français ont déclaré ne pas être en mesure de s'offrir une alimentation saine leur permettant de faire 3 repas par jour."

Cette posture nous oblige à faire abstraction de nos croyances, à être pleinement avec la personne dans ce qu'elle vit et dans ce qu'elle perçoit de sa situation.

Un outil pour enclencher le dialogue sur les préjugés : le « Q-sort » en version simplifié (Annexe 1).

✓ **S'inscrire dans un temps long**

➔ **à l'échelle de générations**

"6 générations, en France, c'est le temps nécessaire pour permettre à un enfant de famille pauvre de rejoindre le revenu moyen. "

➔ **à l'échelle d'un individu**

Le temps permet à la personne accompagnée de cheminer positivement afin qu'elle puisse prendre conscience elle-même de ses propres besoins et exprimer des demandes.

✓ **Identifier les parties prenantes,** primordial pour:

- mutualiser des connaissances et des moyens existants,
- mettre en œuvre l'intelligence collective
- inventer des solutions adaptées aux besoins.

*Cela permet aussi de se soutenir et de s'inscrire dans le temps. En effet, nous avons tous un petit bout de savoir sur une situation et nous agissons chacun à notre niveau avec plein de bonnes intentions, mais sans avoir une vision globale de la situation.

✓ **Ne pas faire à la place de**

Nelson Mandela disait : « *Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi* ».

Une vie n'a de valeurs que si les personnes font des choix elles-mêmes. Et **pour pouvoir changer, il est nécessaire de créer les conditions de la confiance.**

Des pistes d'actions

Des actions pour éclairer la situation:

- ➔ Créer un **observatoire** à l'échelle d'une commune pour identifier et créer du lien entre toutes les personnes qui travaillent auprès des personnes en situation de précarité.

- ➔ Animer **régulièrement un Carrefour des savoirs** pour améliorer la compréhension et la connaissance mutuelles entre les professionnels, les élus et les personnes en situation de précarité, ainsi que la recherche et la formalisation de conditions permettant l'amélioration des pratiques.

- ➔ Réaliser une **enquête de terrain** pour enrichir la connaissance sur la précarité alimentaire, en veillant à toucher le public cible.

Des actions pour faire avec, faire ensemble:

- ➔ Organiser une "**Fête des voisins**" pour créer du lien et de la solidarité dans le voisinage.

- ➔ Créer un **jardin partagé** pour développer, partager et valoriser des savoirs, créer du lien, faire de l'exercice physique et consommer sa production.

- ➔ Animer des **ateliers** (cuisine, jardins, santé, …) pour apprendre, comprendre, changer ses pratiques alimentaires et ses habitudes de vie pour un mieux-être.

Nos enseignements issus de l'expérimentation à Bertincourt

1 Redonner du "pouvoir d'agir" en créant une dynamique collective par l'interconnaissance et le partage d'une problématique commune, que ce soit à l'échelle d'un quartier, d'une commune ou d'une collectivité territoriale. Croiser les savoirs permet de développer une meilleure connaissance de la situation par tous.

2 S'appuyer sur un socle commun de valeurs et une vision partagée

Les valeurs qui nous portent sont la solidarité, la non-discrimination, la liberté de participer, le respect des personnes et des différences, la convivialité.

La vision commune est un "Territoire zéro précarité alimentaire : l'affaire de tous!".

Nos enseignements issus de l'expérimentation à Bertincourt

3 "Aller vers"

La relation d'aide est facilitée quand la personne est demandeuse. Répondre à un besoin exprimé par les personnes en situation de précarité elles-mêmes est une attitude à privilégier, néanmoins il est possible d'être force de propositions.

Avant de mener une action, posons-nous systématiquement les questions pour ne pas oublier l'essence même de ce que nous visons : Comment toucher les personnes « invisibles », pour les faire venir et participer ? Quels sont les besoins du public visé?

En Annexe 2, une grille de questions à se poser en amont de toute action pour mobiliser les personnes en situation de précarité.

En Annexe 3, un exemple pour "Organiser un atelier tout public".

Nos enseignements issus de l'expérimentation à Bertincourt

4 Établir une relation de confiance avec les personnes en situation de précarité

Quelques idées émises pour créer et entretenir une relation de confiance :

- ➔ Se baser sur des liens personnalisés : connaître individuellement les personnes et les accueillir.
- ➔ Créer un dialogue au service de la qualité de la relation : écoute et non jugement, respect.
- ➔ Conserver une équivalence d'être et d'agir : reconnaître, partager et valoriser les savoirs et savoir-faire de chacun, susciter une démarche volontaire, ne pas s'imposer.

Annexe 1: Q- Sort simplifié

Q- SORT Simplifié sur la précarité alimentaire

Déroulé de la séquence

1- Temps individuel

Réalisation du Test Q-SORT individuellement

Identification d'une situation où vous avez été à la rencontre d'une personne en précarité : Qu'est-ce qui a permis cette rencontre, qu'est -ce qui a permis une relation de confiance ?

2- Échange en groupe de 3 personnes

2-1 Avec quelles expressions je suis d'accord, avec laquelle je suis en désaccord ? Pourquoi ?

2-2 Ai-je vécu une situation de proximité avec une personne en précarité, comment cela s'est vécu et qu'est-ce qui a permis une relation de confiance ?

La précarité

Parmi ces affirmations, avec lesquelles êtes-vous d'accord - pas d'accord - ne sait pas ?

1.«Les travailleurs sociaux ne sont pas assez sur le terrain au contact des personnes à accompagner»

2.«Marre d'aider toujours les pauvres, pensez aux personnes à revenu modeste»

3.«Il faut donner aux personnes précaires les opportunités pour se prendre en main eux-mêmes»

4.«Ils vont aux restos du Cœur et ne font même pas leur jardin»

5.«Les problèmes des personnes en précarité sont tellement complexes que ça me fait peur»

6.«Quand je vois un mendiant, je change de trottoir»

Inscrire dans les cases les N° des affirmations choisies

			Affirmations avec lesquelles vous êtes d'accord, que vous partagez
			Affirmations qui vous questionnent, qui peuvent faire débat
			Affirmations avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord, qui sont éloignées de vos représentations des personnes en précarité

Annexe 2 : Fiche action-type

Comment des personnes aujourd'hui « invisibles » participent à des actions collectives ou individuelles sur les thèmes de la prévention, de l'alimentation, de la santé ?

Quelques principes qui vont guider l'action : non discrimination, liberté de participer, respect des personnes et des différences, convivialité

Intitulé de l'action : [completer]

- ➔ Comment je repère les personnes « invisibles » pour qu'elles participent à cette action ?
- ➔ Comment je rentre en contact avec elles ?
- ➔ Comment je m'y prends pour que la personne participe à l'action ?
- ➔ Comment je fais pour que la personne se sente accueillie ?
- ➔ Comment je recueille les ressentis, les perceptions des personnes après l'action ?
- ➔ Comment on s'organise dans la commune, dans le quartier, pour pérenniser la démarche d'inclusion ?

Annexe 3: exemple d'une fiche action complétée

Intitulé de l'action : Organiser un atelier tout public

Comment je repère les personnes « invisibles » pour qu'elles participent à cette action ?
- Mobiliser les travailleurs sociaux référents pour donner l'information aux personnes suivies à viser (ex suivi RSA, MDS)
- Communiquer auprès des structures qui sont aux contacts des personnes (ex association d'aide alimentaire, maire, collège)
- Utiliser les espaces de réunions des travailleurs sociaux (Attention au temps !)

Comment je rentre en contact avec elles ?
Par l'intermédiaire d'un professionnel de confiance qui connaît le foyer (c'est différent d'un courrier ou d'une affiche,...)

Comment je m'y prends pour que la personne participe à l'action ?
- Il faut que l'atelier réponde à un vrai besoin donc questionner, connaître et identifier le besoin en amont (exemple d'un panier solidaire = besoin + démarche collective + atelier)
- La motivation peut venir par le collectif. Proposer d'y aller ensemble, avec des personnes qui se connaissent
- Il est nécessaire de rassurer en sachant qui va animer et faire en sorte que les personnes connaissent la personne avant. Indiquer comment cela va se passer, que les personnes ne seront pas jugées
- Etablir une relation de confiance

Comment je fais pour que la personne se sente accueillie ?
- le café d'accueil
- 1 seule table, rassembler
- sourire, non jugement
- interconnaissance
- liberté de s'exprimer ou non
- connaître l'animateur
- avoir rencontré l'animateur dans un autre contexte

Comment je recueille les ressentis, les perceptions des personnes après l'action ?

- Tour de table à la fin. Pour faciliter l'expression, utiliser le photolangage ou autre support.
- Recueil de leurs mots.

Comment on s'organise dans la commune, dans le quartier, pour pérenniser la démarche d'inclusion ?
- Faire se rencontrer les groupes existants et les personnes visées. Ex : par le club des aînés, une association sportive.
- Communiquer l'information aux référents sociaux pour qu'ils n'aient pas à aller la chercher.

Définitions

La précarité alimentaire

Le concept de précarité alimentaire est issu de courants qui s'attachent à étudier l'alimentation des personnes pauvres, précaires, vulnérables ou encore défavorisées. Ce concept de précarité s'est imposé dans le paysage français à partir des travaux de Paugam (1991) et par une définition élaborée par le Conseil économique et social français, sous l'influence de Joseph Wresinski (Rapport grande pauvreté et précarité-1987), dont l'objectif était de lutter contre la pauvreté et aboutira au RMI : « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. […] »* A partir de cette définition la précarité va se décliner dans différents champs et s'adjoindra un qualificatif à chaque fois qu'un sujet fera l'objet d'un enjeu social : la précarité économique, la précarité énergétique, la précarité alimentaire, etc.

* Extrait du journal Résolis n°19 (janvier 2018)

L'aide alimentaire

L'aide alimentaire est une aide « agrico-sociale » attribuée à des personnes rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou durables. En nature ou financière, elle vise à :
- apporter une alimentation aux personnes n'ayant pas de revenus suffisants pour se nourrir ;
- accompagner la personne afin de l'aider à mieux gérer son budget et sa consommation, à prendre soin d'elle ;
- éviter le gaspillage en valorisant les invendus et les surproductions de denrées ;
- promouvoir le développement durable (ex : achat de denrées auprès des producteurs bio ou/ et locaux) ;
- constituer un outil d'insertion sociale mais aussi professionnelle et économique (ex : développement de chantiers d'insertion, de jardins solidaires…).*

L'aide alimentaire « en nature»** a été définie légalement par la loi n°2010-874 de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010. L'article L. 230-6 du code rural précise ainsi que « L'aide alimentaire a pour objet la fourniture de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies. Cette aide est apportée tant par l'Union européenne que par l'État ou toute autre personne morale ». Cette définition conduit à la mise en œuvre d'une procédure d'habilitation administrative des personnes morales de droit privé (associations et entreprises) qui perçoivent des contributions publiques (financières ou en nature). L'objectif visé est de « garantir la fourniture de l'aide alimentaire sur une partie suffisante du territoire et sa distribution auprès de tous les bénéficiaires potentiels, d'assurer la traçabilité physique et comptable des denrées et de respecter de bonnes pratiques d'hygiène relatives au transport, au stockage et à la mise à disposition des denrées. ».

* Extrait du document « L'aide alimentaire des CCAS/CIAS en pratique » de l'UNCCAS www.unccas.org

** Sous la forme de repas, de paniers, d'accès aux épiceries sociales

Remerciements, partenaires

Merci à toutes les personnes qui ont participé et œuvrer dans cette expérimentation: Monsieur le Maire et ses adjoints, les bénévoles de la paroisse, du Secours catholique, des Restaurants du Cœur, les travailleurs sociaux du Département, de la CAF, de la MSA, les association ADMR, ASSAD et SPASSAD 3S, les commerces locaux et surtout la pharmacie, les agents de la CC Sud-Artois en charge du suivi RSA et du CLS.

L'expérimentation menée à Bertincourt a été réalisée d'avril à septembre 2022, dans le cadre du plan d'actions du projet « Territoire zéro précarité alimentaire : l'affaire de tous ! », qui fait l'objet d'un axe du **Projet Alimentaire Territorial** de la Communauté de Communes du Sud-Artois, labélisé Niveau 1 en 2021.

Grands Ensemble a accompagné la Communauté de Communes du Sud-Artois dans l'animation de ce plan d'actions.

Ce projet a été **soutenu par France Relance** dans le cadre de la Mesure 13 dédiée aux territoires menant un Projet Alimentaire Territorial.